



La Ville de Val-de-Reuil, 15.000 habitants, surclassée 20/40.000 habitants, est la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Située dans l'Eure à 100 km de Paris et à 30 km de Rouen, sur l'autoroute A13 et la ligne SNCF qui va de la Gare Saint-Lazare au Havre. Bordée à l'ouest par une forêt domaniale, la Forêt de Bord, et à l'est par une zone Natura 2000 le long de la Seine, elle offre à ses habitants et aux salariés un cadre de vie de grande qualité.

Formant avec la ville voisine de Louviers le duopole de l'Agglomération Seine Eure comptant plus de 100 000 habitants, la Commune conserve, par volonté politique, une large partie des compétences du bloc communal (sport, Culture, Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, voirie, urbanisme...) pour incarner la politique municipale de « guichet unique de proximité » à destination de l'ensemble des usagers.

Commune la plus importante de la Communauté d'Agglomération Seine Eure, elle compte 450 agents (Ville et CCAS) et son budget principal s'élève à plus de 60 M€.

Incarnation du dynamisme, de l'exemplarité et de l'exigence de la majorité municipale, la Ville est lauréate d'un très grand nombre de labels : Programme de rénovation urbaine d'intérêt national, Cité éducative, Fabrique des Territoires, Cité de l'Emploi, Maison France Service, Villes et villages fleuris – 3 fleurs, Ville 5@, Territoire engagé pour la Nature, Plan climat air énergie territorial, club des villes et territoires cyclables... et notamment Terre de Jeux 2024.

La reconnaissance de Val-de-Reuil comme une terre sportive de premier plan s'illustre à travers le classement de plusieurs équipements au rang de « Centre de préparation aux Jeux ». Nos infrastructures autant que notre savoir-faire organisationnel ou encore le cadre et la qualité de vie que nous proposons ont été appréciés par plusieurs délégations étrangères qui nous ont visitées. A ce jour, la délégation saoudienne dans différents sports et la délégation paralympique canadienne de volleyball assis féminin ont choisi de s'entraîner pour Paris 2024 dans les équipements de Val-de-Reuil.

La piscine est constituée de 2 bassins de 25m de long, l'un étant en petite profondeur (0.70 à 1m40) et l'autre en grande profondeur (1m83 à 2m05) ; un espace bien être comprenant un spa et un sauna.

Rejoignez une collectivité fière de sa diversité et de sa jeunesse, qui offre des projets ambitieux, une carrière épanouissante en agissant dans le cadre d'une politique écocitoyenne.

La Ville recrute un/une :

MAITRE NAGEUR SAUVETEUR (H/F)

Cadre emploi : Educateur des APS

▪ **Enjeux et missions**

Sous l'autorité du Responsable de bassin, vous serez principalement chargé(e) de participer à la mise en œuvre de la politique sportive aquatique définie par la collectivité.

Vos missions principales sont :

- Vous participez à l'apprentissage de la natation scolaire ;
- Vous encadrez des cours de remise en forme ;
- Vous assurez l'encadrement dispositifs ministériels (JAN,AA) ;
- Vous participez aux projets d'apprentissage de la natation sur divers public (aquaphobie, public situation de handicap...) ;
- Vous proposez et gérez des animations grand public ;
- Vous garantissez la surveillance des bassins ;

▪ Profil du candidat

Titulaire du BEESAN à jour ou du BPJEPS spécialité AAN ainsi que des CAEPMNS et PSE1 à jour, vous disposez de connaissances pédagogiques pour adapter votre enseignement en fonction des publics. Votre sens du travail en équipe ainsi que votre adaptabilité permettent de développer vos capacités d'écoute et de dialogue.

Votre expérience vous permet de maîtriser la réglementation sportive, sanitaire et des ERP.

▪ Conditions de recrutement

- Poste à pourvoir dès que possible
- Recrutement sur emploi permanent ouvert aux fonctionnaires ou à défaut aux agents contractuels
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire (RIFSEEP).
- Durée hebdomadaire de travail forfaitaire (39 heures) octroyant 23 jours de RTT (en plus des 25 jours de congés annuels) :
 - Dont 4 heures de préparation pédagogique et physique
 - Réparties sur 4 jours par semaine
 - Horaires de travail adaptés aux horaires d'ouverture de l'équipement avec un week end sur trois travaillé
- Possibilité de délivrer des leçons particulières sous le statut d'autoentrepreneur
- Accès au restaurant administratif pour les repas du midi
- Participation de la collectivité à la complémentaire santé et à une couverture de prévoyance (maintien de salaire)

Merci d'adresser votre candidature : (lettre de motivation + C.V.) avant le 15 Novembre 2024 par courrier à Mairie de Val-de-Reuil - 70, rue Grande - BP 604 - 27106 - VAL-DE-REUIL CEDEX ou courriel à recrutement@valdereuil.fr.

Pour tout renseignement, contacter [M. Samuel DELALANDE, Chef de bassin, sdelalande@valdereuil.fr](mailto:sdelalande@valdereuil.fr).